LETTRE D'ENDOSSEMENT DU PROGRAMME SECTORIEL DE L'EDUCATION (PSE) 2014-2025 DU TOGO

des partenaires techniques et financiers signataires
au
Secrétariat du Partenariat Mondial pour l'Education (PME)

Lomé, le 14 mars 2014

Objet : Endossement du Programme Sectoriel de l'Education du Togo

I. Rappel

Nous, partenaires techniques et financiers (PTF) au Togo, avons répondu favorablement à l'invitation du gouvernement togolais, afin d'évaluer le Programme Sectoriel de l'éducation (PSE) révisé 2014-2025 au regard des priorités et critères du PME en vigueur au moment de la dite évaluation.

Le rapport d'évaluation externe et indépendante qui a été produit à cette occasion, sert de fondement aux conclusions de cette lettre d'endossement. Le contenu de ce rapport a été partagé et discuté largement avec la partie togolaise avant sa version définitive.

II. Position des PTF

La décision des PTF d'endosser le PSE repose sur les raisons principales suivantes :

- Des consultations et concertations larges et intensives ont été organisées. Elles ont été consolidées et améliorées à différents niveaux et avec les acteurs du système éducatif. L'orientation et la coordination de la préparation du PSE ont été assurées au plus haut niveau du leadership politique et administratif du pays. La coordination et la supervision de l'ensemble des activités de préparation du PSE ont été effectivement assurées par le Secrétariat technique permanent pour le pilotage du PSE (STP-PSE), organe technique interministériel.
- Le PSE révisé s'inscrit dans la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) et dans la perspective d'une scolarisation universelle en 2022. Il tient compte des éléments de diagnostic du Rapport d'Etat du Système Educatif National (RESEN 2002) et de ses mises à jour de 2007 et 2013.

VF

- Un modèle de simulation intégrant l'ensemble des sous-secteurs de l'éducation, à la différence du PSE initial 2010-2020, a permis de s'assurer de la soutenabilité financière de l'ensemble du secteur et des arbitrages inter et intra sectoriels.

III. Points forts du PSE

Les différents atouts sont les suivants :

- ✓ L'hypothèse d'un taux de croissance de 5,9% semble raisonnable compte tenu des tendances de la performance de l'économie togolaise observées au cours des dernières années (3,4% en 2009; 4,0% en 2010; 4,9 % en 2011; et 5,6% en 2012).
- ✓ Le budget de fonctionnement est crédible. Pour la phase 2014-2016, il correspond, pour l'éducation de base, à 52% du budget de fonctionnement du secteur et est cohérent avec les choix prioritaires du Gouvernement.
- ✓ Les choix de politique stratégique sont basés sur des leçons tirées des programmes antérieurs et de leur mise en œuvre.
- ✓ Les objectifs et priorités fixés sont pertinents au vu des défis et contraintes identifiés dans le diagnostic du secteur et les revues sectorielles des trois dernières années.
- ✓ L'amélioration du système d'information ainsi que le renforcement du contrôle interne et externe et la redynamisation du pilotage à tous les niveaux devraient contribuer à accroître l'efficacité de la dépense par l'identification et la réduction des différentes sources de gaspillage.
- ✓ Le PSE cherche à renforcer la transparence par des stratégies et des mesures qui ont fait leurs preuves, notamment la publication des budgets affectés aux régions, aux inspections et aux établissements scolaires.

IV. Points de réserves sur le PSE

L'évaluation a relevé quelques insuffisances dont la plus préoccupante est la gestion des flux.

- La stratégie de régulation des flux préconisée n'offre aucune perspective au nombre relativement élevé et croissant de sortants du second cycle du secondaire. L'enjeu stratégique du PSE est de réguler les flux de façon à élargir plus la base du système et à mieux préparer l'employabilité des jeunes dans le post-secondaire. Il exige de définir rigoureusement les options et modalités opérationnelles de gestion des effectifs à l'entrée du secondaire notamment, les critères de sélection

VF

et les modalités de leur application; et la mise en place de systèmes d'évaluation, d'examens, et d'orientation scolaire et professionnelle.

V. Points d'attention

Il existe des domaines pour lesquels la réflexion n'est pas tout à fait aboutie. Nous, les PTF mettrons au centre de nos préoccupations ces questions lors des réunions régulières du Groupe Local des Partenaires de l'Education, des missions conjointes de supervision, ainsi que durant la préparation des Plans d'Action annuels budgétisés et au moment des revues annuelles sectorielles.

- La politique de gratuite instaurée dans les établissements préscolaires et primaires publics doit faire l'objet d'une étude d'impact approfondie afin de déceler les mesures correctives si nécessaire. Celle qui est envisagée au premier cycle du secondaire nécessite, au préalable, une étude de faisabilité prenant en compte sa soutenabilité budgétaire.
- La stratégie de réduction des redoublements devra être davantage opérationnalisée et accompagnée d'un plan de communication, d'information et de sensibilisation, et d'un système de suivi et évaluation rigoureux au niveau local.
- Les stratégies différenciées de développement de la préscolarisation, - approche communautaire pour les zones rurales et jardins d'enfant classiques pour les zones urbaines-, méritent d'être sérieusement suivies afin de s'assurer que les profils de sortie sont semblables.
- Le PSE s'appuie sur une approche parcellaire de l'amélioration de la qualité plutôt qu'une approche systémique. Il s'agira, au cours de la mise en œuvre, de revisiter les intrants matériels et humains; les procédures et processus au sein de l'école et de la classe; les résultats (suivi et évaluation); l'environnement communautaire; la formulation de politiques; la définition et l'application de normes et standards; les types de soutien et de contrôle aux écoles.
- Les stratégies de rééquilibrage entre les effectifs des filières des lettres, sciences humaines et ceux des filières des sciences, mathématiques, technologies de l'enseignement supérieur doivent être notablement approfondies, au regard des perspectives offertes par le marché de l'emploi à moyen et long terme, et en lien avec les représentants du secteur économique.
- Le gap financier paraît acceptable, sauf pour l'enseignement supérieur où il est insoutenable. Le PSE ne présente toutefois pas la stratégie détaillée envisagée pour mobiliser le financement complémentaire.

VF

D'autres domaines complémentaires de vigilance:

- La mobilisation de ressources budgétaires nationales, conformément au cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) élaboré pour soutenir la réalisation du PSE.
- La qualité de la gestion des moyens mis à la disposition du secteur pour l'atteinte des objectifs du PSE.
- Les affectations des personnels nécessaires au renforcement des capacités des structures nationales (aux niveaux central et déconcentré) chargées de la mise en œuvre du PSE).

VI. Conclusion

Considérant, les points positifs, les réserves et les points d'attention du PSE, les PTF concluent que le PSE démontre un engagement globalement crédible du Gouvernement de la République togolaise à atteindre les objectifs généraux du secteur, principalement l'objectif d'une scolarisation universelle de qualité.

Les PTF signataires de cette lettre d'endossement, s'engagent à appuyer le Gouvernement dans la mise en œuvre du PSE dans le cadre de leurs accords de financement ou d'appuis techniques respectifs. Ils invitent les autres partenaires non signataires à se joindre à eux afin de compléter le plan de financement des investissements du secteur.

Pour l'Ambassade de France

Etienne Cazin

Pour l'Agence Française de Développement

Nicolas Gury

Pour l'Ambassade d'Allemagne

Rafael Teck

Pour Banque Mondiale

Hervé Assah

BANQUE MONDIALE
BUREAU DE LOME
Représentant Résident
LOME
TOGO

VF

Pour Aide et Action International Afrique

ARFA Tom-Iteng

Pour le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Viviane Van Steirteghem

Pour le Programme Alimentaire Mondiale

M. Housainou TAAL

Pour BØRNEfonden-Togo

BØRNEfonden
Member of ChildFund Alliance
BØRNEfonden / TOGO
06 Rue 134, TKW-Tokoin
B.P. 892 Lomé
Tél. 22 61 87 61
Fax. 22 61 87 62

Christa Nørregaard RASMUSSEN

Pour Handicap International-Programme Togo-Bénin

Virginie HALLET

Pour Terre des Hommes

Olivier TOR

Pour Plan Togo

M. Mohamed Ibrahima BAH

VF